



Devenir agriculteur dans le Cantal

Un programme innovant de reconversion professionnelle en agriculture en 18 mois

Vous êtes en reconversion professionnelle

Vous souhaitez

**Devenir chef (e)
d'entreprise ?**

**Être libre
et autonome ?**

**Travailler
avec du vivant ?**

**Ne pas
travailler
seul (e) ?**

**Entretenir
les paysages ?**

**Travailler au
grand air ?**



Nous vous proposons un itinéraire pour changer de vie

SOMMAIRE

Connaissez-vous vraiment le métier d'agriculteur ?	Page 4
Savez-vous que la profession agricole recrute ?	Page 5
Un programme spécifique dédié aux associés agricoles dans les GAEC	Page 6
Le département du Cantal : dispositifs d'accueil renforcés	Page 8
Le programme de reconversion proposé	Page 9
Conventions, modalités de financement	Page 10
Planning prévisionnel	Page 11



CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT

le métier d'agriculteur ?

L'agriculteur est chef d'entreprise, libre de créer et de piloter son activité selon ses objectifs, ses souhaits.

Il travaille avec le vivant, a un métier rempli de sens, contribue à la nutrition de la population, préserve les paysages et les savoir-faire. Il est ancré dans son territoire.

Naturellement, comme dans toutes les professions, des difficultés existent, mais ce métier en perpétuelle évolution répond à certains rêves de vie actuels. Peut-être aux vôtres ?

Les agriculteurs du département du Cantal, terre d'élevage et de grandes zones herbagères préservées, évoluent dans un cadre naturel et ressourçant.

Leurs productions sont reconnues de qualité avec cinq AOP fromagères et de nombreux labels.

Les compétences qu'un éleveur mobilise peuvent être très variées au quotidien : observation attentive de la nature, gestion de l'entreprise, choix stratégiques, soin des animaux, culture des fourrages, mécanique, transformation des produits, management, commercialisation....

Tantôt sur le terrain ou devant son ordinateur, seul, avec ses associés ou avec ses voisins dans le cadre de l'entraide.



**LA RECONVERSION
VERS L'AGRICULTURE**

SAVEZ-VOUS

que la profession agricole recrute ?

Le nombre de départs à la retraite dans les années à venir est important dans le département du Cantal, **40 % des chefs d'exploitation** pourront prendre leur retraite **d'ici 5 à 7 ans, soit plus de 2 000 personnes.**

Ils ne pourront pas tous être remplacés par la famille agricole et par conséquent, de nombreuses opportunités s'offrent aux candidats.

La profession met tout en œuvre pour susciter de nouvelles vocations et faciliter leur installation.

Les agriculteurs cantaliens ont l'esprit ouvert et se mobilisent en priorité pour l'accueil de nouveaux arrivants !



Chiffres clés

D'ici 5 à 7 ans 2 000 actifs agricoles cantaliens vont prendre leur retraite soit autant de postes à pouvoir.



**LA PROFESSION
AGRICOLE**
recrute

UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE

dédié aux associés agricoles dans les GAEC

1 235 exploitations agricoles du département sont des sociétés de type Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC).

Qu'est-ce qu'un GAEC ?

Le GAEC est une structure juridique encadrée permettant de regrouper des exploitants qui partagent ensemble le capital, le travail quotidien et la gestion de l'exploitation. Ils mettent ainsi en commun les moyens de production et toutes les orientations de travail.

Cette organisation place l'HUMAIN au centre de l'entreprise en appliquant les valeurs de responsabilités partagées (dans l'organisation, le travail et la bonne marche de l'entreprise), la collégialité (dans le travail, les prises de décision...) ainsi que la solidarité et l'équité entre les exploitants.



Dans le Cantal chaque année, 70 % des personnes qui deviennent agriculteur choisissent le cadre sociétaire de type GAEC.

Elles recherchent :

- La préservation de la qualité de vie (vie de famille, passions/hobbies, temps libre...).
- Le bénéfice du parrainage de ses associés, une formation progressive, une insertion dans son nouvel environnement... notamment pour les personnes non issues du milieu agricole.
- Le partage des décisions et des tâches.
- L'accès à des moyens de production déjà en place.
- L'intégration au cœur d'une exploitation agricole solide qui garantit un revenu tout en limitant considérablement l'investissement à réaliser au départ.
- La diversité, la liberté d'entreprendre et de mener de nouveaux projets (l'émulation permise par la construction de projets communs).

**ASSOCIÉS
AGRICOLES**
dans les GAEC

A l'occasion du départ de l'un (ou plusieurs) des associés (en retraite par exemple), de nombreux exploitants du Cantal cherchent des associés pour poursuivre et construire ensemble leur projet professionnel dans tous types de productions.

TÉMOIGNAGE DE ANTHONY BACQUIÉ

originaire de l'ARIEGE, 24 ans. Installé en juillet 2020 au sein du GAEC de "L'HERMET CHAUSY" à Ladinhac dans le Cantal.



« J'ai pu réaliser mon rêve : devenir chef d'entreprise, être mon propre patron en devenant l'associé de Suzanne, François et Clément en remplacement de Michel.

Après une période d'essai d'un an, je les ai rejoints sur l'exploitation.

Pour moi, qui n'avais pas de ferme familiale à reprendre, cela a été une vraie opportunité, j'ai pu avec un investissement limité, intégrer une structure solide, qui me permet d'exercer dans la production laitière qui me passionne.

Mes associés m'ont accueilli avec beaucoup de bienveillance, ils m'ont fait découvrir leur exploitation, ils ont assuré ma formation.

Aujourd'hui, je partage avec eux le travail, les choix et responsabilités, c'est très stimulant que de pouvoir échanger et confronter ses points de vue avec ses associés.

Etre associé me permet également d'avoir une vie privée à côté de ma vie professionnelle, je peux prendre des week-ends, des congés, prendre des engagements dans des associations et le faire l'esprit libre en sachant que mes associés assurent la bonne marche de l'exploitation pendant ce temps-là. »

LE DÉPARTEMENT DU CANTAL

des dispositifs d'accueil renforcés

Vivre dans le Cantal c'est choisir une vie différente, un retour aux sources sur une terre ancestrale riche de ses valeurs d'authenticité et de nature, connectée aux femmes et aux hommes qui y vivent et entreprennent, une terre faite d'opportunités professionnelles.

Pour un changement de vie serein, tout un réseau se mobilise pour faciliter votre installation dans le Cantal. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels présents sur le territoire vous aide dans vos recherches et démarches. Nous sommes à l'écoute pour identifier les besoins afin de proposer un accompagnement privilégié et personnalisé.

Ce changement s'anticipe et implique une organisation, nous sommes là pour apporter conseils et informations sur la vie et la réalité du territoire. Nous sommes là pour vous mettre en relation avec les personnes expertes dans des domaines essentiels lors d'une installation (logement, scolarité, petite enfance, transports, emploi du conjoint...).



Cantalien de demain, c'est vivre l'expérience d'un territoire dynamique et de partage, où il fait bon vivre.



LE CANTAL
un département
accueillant

5 bonnes raisons de vous installer dans le Cantal :

- Un cadre de vie idéal dans un environnement préservé, au climat agréable !
- Un coût de l'immobilier accessible !
- Un territoire des possibles pour entreprendre et travailler !
- Un territoire à taille humaine !
- Un territoire volcanique fort de son identité et son authenticité !

LE PROGRAMME

de reconversion en 18 mois

Pour répondre au fort potentiel de recrutement d'associés sur le département,

la Chambre d'agriculture du Cantal vous propose une offre structurée et complète : de l'idée au projet.

Nous positionnons l'agriculture cantalienne comme une opportunité de reconversion.

Ce programme comprend aussi un volet d'accompagnement au changement de vie pour toute la famille.

MODULE I : DE LA DÉCOUVERTE AU PROJET

ÉTAPE 1

Découverte des métiers agricoles dans les coachings et accompagnements individuels

- Diagnostics spécifiques proposés aux salariés accompagnés.
- Premier rendez-vous avec les conseillers d'accueil et installation de la Chambre d'agriculture.

Objectifs :

- Déterminer les envies agricoles, projets latents, vocations.
- Présenter le parcours de reconversion pour devenir agriculteur.
- Identifier les candidats potentiels et les orienter vers le parcours.

La signature d'une convention formalisera le souhait du salarié de répondre à l'offre proposée par la Chambre d'agriculture du Cantal.



ÉTAPE 2

Découvrir et s'immerger dans le métier avec une équipe d'accueillants et d'accompagnants formés

- Définition d'un **programme** de rencontres avec des agriculteurs recherchant un associé.
- **Rencontres** avec les agriculteurs et autres personnes en reconversion.
- **Stage de découverte (1 mois)** : aborder différentes productions et façons de travailler dans le Cantal dans des **fermes ambassadrices**.
- **Stage d'immersion (3 mois)** : approfondir son envie et dessiner son projet.
- Le suivi est réalisé par un conseiller de la Chambre d'agriculture : un **accompagnement individuel, adapté et personnalisé**.

Ces 2 stages ont plusieurs objectifs :

- ☞ *Découvrir le métier auprès d'agriculteurs qui partagent leur expérience.*
- ☞ *Rencontrer des personnes qui peuvent vous offrir des opportunités de reprise ou la possibilité de vous associer.*

Objectifs :

- Aller au-delà des à priori des métiers agricoles.
- Donner envie d'exercer l'activité.
- Rencontrer des gens et se faire un réseau.

LES +

- **Formule courte**
- **Rencontres diversifiées**

A l'issue de chaque stage, un bilan individuel est établi avec un conseiller de la Chambre d'agriculture. Il est ensuite décidé en concertation avec le candidat de poursuivre ou non le parcours (sortie de la convention possible).

MODULE II : SUR LA ROUTE DE L'INSTALLATION

ÉTAPE 3

Pré-définition du projet d'installation

- Rendez-vous technique avec le conseiller de la Chambre d'agriculture
- Si besoin, rendez-vous avec le conseiller d'accueil à la vie cantalienne.

Objectifs :

- Définir dans les grandes lignes vos envies (type de production, gouvernance de l'exploitation, zone géographique, montants d'investissement...).
- Exprimer vos attentes pour poursuivre le programme de reconversion.
- Précisez vos besoins en formation.
- Vous orienter vers une formation diplômante.

C'est dans cette étape que se définissent les besoins en accompagnement autour de votre projet de vie et de votre famille.

LES +

- Emploi du conjoint
- Logement
- Services culturels

Cette étape s'articulera avec les dispositifs de financement existant.

ÉTAPE 4

Formation courte diplômante (optionnelle)

Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole est un diplôme de niveau IV (BPREA).

Objectifs :

- Acquérir des savoir-faire techniques.
- Les mettre en pratique.
- Affiner son projet et prendre le temps de le faire mûrir.
- Acquérir la capacité professionnelle agricole.



Contenu de la formation :

- Bases en biologie, écologie, politiques agricoles, étude systèmes agricoles.
- Pilotage du système de production.
- Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème (option lait ou viande).
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

+ 2 UCARE* au choix :

- Transformation des produits fermiers.
- Mettre en œuvre des activités diversifiées dans l'entreprise.
- Développer et maîtriser son atelier de transformation laitière.
- Mettre en œuvre l'utilisation et la maintenance de matériels/engins.
- Communiquer en anglais à des fins commerciales.

*UCARE : Unité capitalisable d'adaptation à la région et à l'emploi

Modalités pédagogiques :

- ⊗ Apports théoriques en salle, supports : exploitation agricole et ateliers de transformation de l'établissement.
- ⊗ Interventions de professionnels et visites terrain.
- ⊗ Effectifs réduits et accompagnement individualisé.
- ⊗ Validation CACES A et F.
- ⊗ Validation CERTIPHYTO.

TOUT LE LONG DU PARCOURS

- + Accompagnement individuel et collectif. Mise en réseau des agriculteurs et futurs installés.
- + Sessions de groupes d'échanges réguliers dès la deuxième étape : apprendre à se connaître, aller vers l'autre et croiser les cultures, couvrir tous les enjeux de la transmission en GAEC, apprendre à travailler à plusieurs et collaborer, mûrir le projet.

LES +

- **Autonomie**
- **Diplôme de niveau 4**
- **Acquisition de compétences professionnelles agricoles**
- **Pouvoir prétendre aux aides Jeunes agriculteurs**

DURÉE DE LA FORMATION :

A temps plein sur 9 mois :

- ⊗ 29 semaines en centre
- ⊗ 8 semaines de stage en entreprise agricole
- ⊗ 2 semaines de congés

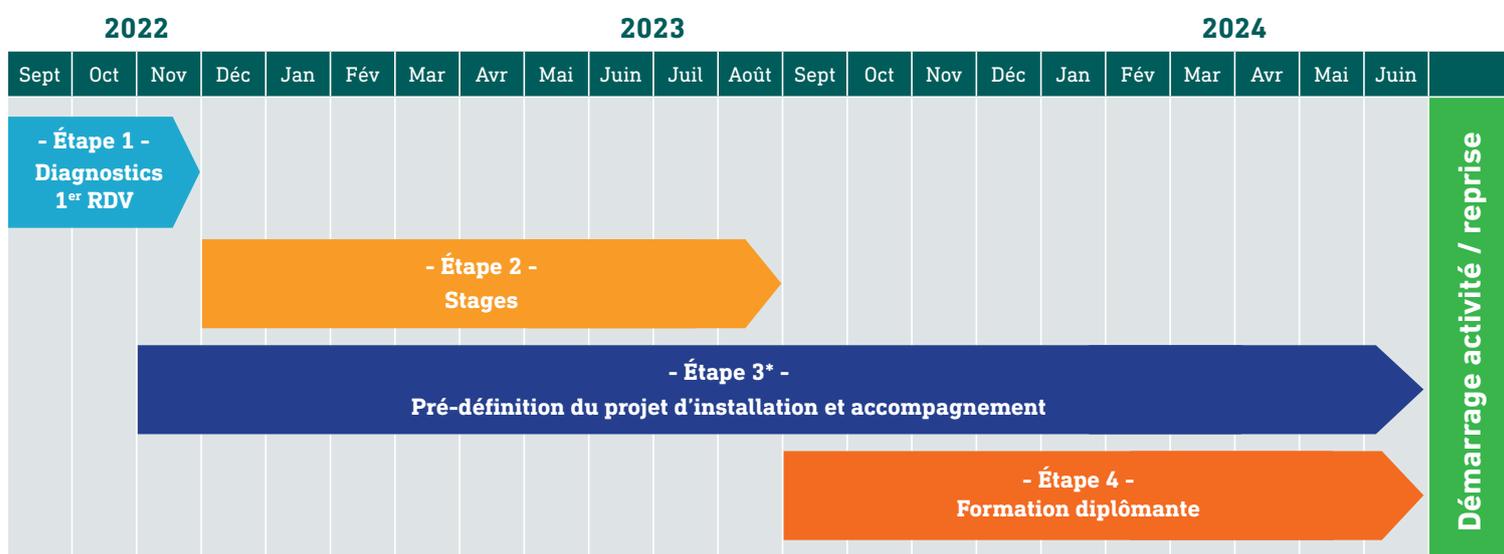
CONVENTIONS, modalités de financement

Dans le cadre de la reconversion professionnelle, des financements sont mobilisables (plans sociaux, compte personnel formation, etc...).

Le parcours complet inclut :

- Des rencontres régulières avec les conseillers de la Chambre d'agriculture pour évaluer les besoins en lien avec chaque situation et effectuer un accompagnement adapté.
- Des moments conviviaux.
- Des périodes de stage (découverte et immersion).
- Des périodes de formations collectives à "l'installation transmission en GAEC".

PLANNING PRÉVISIONNEL de la première promotion en 2022



* Le montage du pré-projet est accompagné par un conseiller d'entreprise de la Chambre d'agriculture, avec un diagnostic exhaustif de la situation initiale et une étude de faisabilité du projet du candidat pour sécuriser au maximum le projet.

PROPOSONS ENSEMBLE

ce parcours innovant



« Cette action illustre l'engagement de la profession agricole en faveur de l'accueil de futurs agriculteurs venant d'autres secteurs socio-professionnels et géographiques. »

Les agriculteurs cantaliens se mobilisent pour accueillir des personnes qui ne pensaient pas pouvoir s'installer en agriculture.

Nous mettrons à votre disposition, toutes les informations, outils et ressources humaines nécessaires, pour vous permettre de passer de l'idée au projet et cela dans un cadre sécurisé.

Nous vous encourageons à nous contacter et à saisir cette opportunité. »

Patrick ESCURE

Président de la Chambre d'agriculture du Cantal



Avec la participation de :



VOS INTERLOCUTEURS



Gérard VIGIER

Conseiller spécialisé transmission
Chambre d'agriculture du Cantal

☎ 04 71 45 55 69 / 06 30 65 32 00

✉ gerard.vigier@cantal.chambagri.fr



Sylvie GRAVES

Conseillère spécialisée transmission
Chambre d'agriculture du Cantal

☎ 04 71 45 55 19 / 06 71 74 72 82

✉ sylvie.graves@cantal.chambagri.fr



Camille ENGELVIN

Animatrice - Coordinatrice
Jeunes Agriculteurs Cantal

☎ 04 71 45 55 65 / 07 68 79 65 24

✉ ja15.direction@gmail.com



Emma CASTEL

Directrice Entrepreneuriat et Économie locale
Landestini

☎ 06 95 20 54 78

✉ emma@landestini.org

